



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2021

Cette Assemblée Générale a eu lieu en distanciel – vote électronique uniquement

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'USMV,

Les parents des adhérents,

Les Présidents de section,

Les membres du bureau,

Le Directeur,

Madame Mittelette, Commissaire aux Comptes,

Madame Pilichiewicz, Conseiller Municipal aux sports,

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 20h15 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé.

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Quorum ;
- 2) Allocution de bienvenue ;
- 3) Approbation du Compte-Rendu de l'AGO du 15 janvier 2020 ;
- 4) Rapport moral du Président et quitus ;
- 5) Rapport d'activité du secrétaire ;
- 6) Questions financières :
 - a. Rapport du trésorier,
 - b. Rapport du Commissaire aux Comptes,
 - c. Approbation des comptes clos le 31/08/2020 et quitus,
 - d. Affectation des résultats ;
- 7) Nomination du Commissaire aux Comptes ;
- 8) Élection de 3 membres du C.A. ;



1. Quorum

L'article 11-4 des statuts stipule que 1 % des adhérents de l'USMV doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir. L'assemblée réunit 144 présents et 18 représentés, soit 162 votants. Le quorum étant atteint, elle peut valablement délibérer.

2. Approbation du Compte-rendu de l'AG du 15 janvier 2020

Résolution 1 : approbation du compte-rendu de l'AGO du 15 janvier 2020 dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.

- *Abstentions* : 7
- *Contre* : 1
- *Le compte-rendu de l'AGO du 15 janvier 2020 est donc accepté par 149 voix sur 157.*

3. Rapport moral du Président

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 15 janvier 2020.

La saison 2019-2020 a commencé dans d'excellentes conditions. À l'automne 2019, nous avons présenté à Monsieur le Maire, le dossier de rénovation du Centre Sportif des Prés aux Bois que nous avons établi en interne et présenté au Conseil d'Administration du 24 septembre.

Monsieur le Maire a repris notre dossier dans son programme électoral des élections municipales de mars 2020. À l'issue de son élection, le projet a été lancé sur les rails et aujourd'hui nous espérons une inauguration pour la fin de l'année 2024.

La 39^e édition du cross de la Sablière a été organisée le 2 février avec le succès habituel. Une équipe de notre ville jumelée d'Hassloch avait fait le déplacement.

Et, le 15 mars, tout s'est écroulé ! avec le confinement décidé par le Gouvernement pour faire face à la pandémie mondiale du Coronavirus.

Toute l'équipe du Central et du Bureau de l'USMV s'est mobilisée pour protéger les salariés. Comme le préconisait les instances gouvernementales, les éducateurs sportifs ont été placés en chômage partiel et les cadres et administratifs ont continué à travailler en télétravail.

La fin de la saison a été bouleversée aussi bien en ce qui concerne les entraînements, mais également les compétitions qui n'ont pu redémarrer ou en tous cas, pas correctement.

Entre-temps, le Conseil d'Administration a décidé de compléter les salaires à hauteur de 100 % pour ne pas pénaliser les salariés devant une situation pour laquelle ils n'y étaient pour rien. D'autre part, nous avons le financement puisque les salaires étaient budgétisés et les cotisations encaissées.

Le Conseil a également décidé de proposer un remboursement partiel des cotisations à hauteur de 20 % pour les adhérents qui se réinscriraient sur la saison 2020-2021.

Nous avons continué notre politique de formation grâce aux financements AFDAS. Nous finançons également des formations fédérales pour les jeunes qui souhaitent s'investir dans l'encadrement technique. 11 000 € de budget ont été alloués à la formation en 2019-2020.

L'USMV a toujours l'agrément pour recevoir des jeunes en service civique.

Notre développement est également nécessairement sociétal.



Nous nous sommes déjà ouverts aux personnes éloignées de la pratique sportive pour les sensibiliser à ses bienfaits sur la santé, nous rendons accessible la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap, au sport loisirs, au sport en famille sans oublier la pratique compétitive qui reste la colonne vertébrale de la plupart de nos sections.

Mais nous avons continué notre engagement pour mettre en place le sport sur ordonnance. Tristan Arnoult, en formation alternance a travaillé sur ce dossier. Nous avons rencontré les partenaires supports (Mairie, Comité Olympique départemental) et reçu une subvention ANS via la FFCO.

Au sujet de la restructuration de l'administration du club, nous avons terminé la deuxième année d'externalisation de la comptabilité. Cette année a confirmé notre satisfaction et, désormais, chaque section reçoit une situation comptable mensuelle leur permettant de suivre leur budget et au Central de contrôler pour anticiper toutes les situations.

Ainsi, après l'externalisation de la paie en 2017, puis l'externalisation de la comptabilité en 2018, nous enregistrons une économie de 20 000 € par an avec des services efficaces.

Les économies d'échelle et la mutualisation sont deux piliers sur lesquels repose notre développement.

Les deux autres piliers passeront par le renforcement du Central pour professionnaliser, pérenniser et sécuriser nos missions et par l'informatisation maximum pour soulager les bénévoles d'une grosse part du travail administratif chronophage.

Ainsi, avec une gestion maîtrisée et le quotidien facilité par l'informatique, les élus bénévoles seront uniquement dans le plaisir pour se consacrer à l'animation et au développement des sections.

À ce sujet, le logiciel d'inscription/paiement en ligne créé par Alain Clément et développé par une entreprise spécialisée extérieure a été mis en place en juin 2020. Ce fut un succès.

Je tiens à remercier Alain Clément et toute son équipe pour ce travail de professionnels effectué bénévolement au profit de tous. Je remercie également le Crédit Mutuel qui a collaboré à la réussite de notre projet pour la partie bancaire.

Je voulais aussi vous informer que nous sommes fréquemment sollicités par des clubs omnisports de province, via la FFCO, pour leur présenter la façon de fonctionner et la gouvernance que nous avons mise en place. Ces clubs sont tous confrontés aux mêmes contraintes et difficultés. La FFCO les aiguille vers nous, preuve que nos méthodes et nos résultats sont remarquables.

Le chemin parcouru rend humble, mais nous montre aussi qu'à force de passion, de travail et de bon sens, tout est possible.

L'USMV est un grand club et c'est grâce à vous.

Mais j'attire votre attention sur le fait que si nous restons figés sur un modèle sportif traditionnel, nous nous coupons de la réalité du sport tel qu'il évolue. D'autre part, nous évoluons et évoluerons à l'avenir dans un environnement concurrentiel et malgré un mode économique encore fragile aggravé par le désengagement de l'État et peut-être des collectivités locales si elles sont elles-mêmes en difficulté à un moment donné.

Je remercie Paola Pilichiewicz, Arnaud Brosset et Antoine Beis, Conseillers Municipaux délégués au sport, les maires adjoints Louis Le Pivain et Vincent Guillon, Mme Normand et son équipe, Mme de Veyrac du Service Communication pour leur écoute, leur engagement et leur aide, mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2020 et organisera en 2021.

Je remercie également les 40 salariés qui font le maximum au quotidien, avec une mention particulière à Éric, Jean-Loup et Tristan que je côtoie quotidiennement et aux membres du Bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles, qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable.

Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et le Conseil Municipal pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives.



Enfin, je tiens à vous rappeler qu'en 2021, l'USMV aura 50 ans. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous fêterons ensemble cet événement.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre ROUILLÉ, Président de l'USMV

Résolution 2 : Quitus au Président pour sa gestion de la saison 2019-2020

- *Abstentions* : 6
- *Contre* : 2
- *Le rapport du président est donc accepté par 150 voix sur 158.*

4. Rapport d'activité du Secrétaire

La saison 2019-2020 avait bien commencé avec 4 020 adhérents, soit une augmentation de 2 %, mais on sait que plusieurs sections par insuffisance de place et/ou de créneaux horaires ont dû refuser des inscriptions. La plupart des sections sont stables en nombre d'adhérents, certaines volontairement comme la Gym Vitalité qui a limité le nombre d'adhérents. Le volley et le tir à l'arc connaissent une diminution notable mais exceptionnelle. Les femmes sont toujours très légèrement majoritaires, grâce toujours aux gym, vitalité et sportive, ainsi qu'au yoga. La proportion de Viroflaysiens reste stable à 77 %, Versailles et Chavillois représentant toujours 2/3 des extérieurs.

Ce rapport restera pauvre en résultats sportifs et s'appuie sur les Rapports en Assemblées Plénières et sur les éléments que m'ont fournis les sections. J'ai cependant privilégié les éléments concernant l'activité proprement dite par rapport à ceux qui concernait la vie des sections. Nous suivrons comme d'habitude l'ordre alphabétique des sections.

Arts Martiaux

La section regroupe environ 300 adhérents cette saison, en baisse d'un quart par rapport à l'année dernière. Le Judo et le Karaté comptent le plus grand nombre d'adhérents, suivis du Tai Chi Chuan – Qi Gong et du Tai-Jitsu-Do, Tai-Défense.

La section fait appel à 5 enseignants rémunérés, 2 pour le Judo, 2 pour le Karaté, 1 pour le Tai-Jitsu-Do et environ 7 bénévoles au total pour l'encadrement des cours. Un professeur de Judo est parti en fin d'année dernière.

Les diverses mesures sanitaires de fin d'année dernière et depuis le début de la saison ont perturbé les cours et entraîné une baisse marquée du nombre d'adhérents. De nombreux pratiquants ne pratiquent plus du tout depuis plusieurs mois. Les compétitions et différents passages de grade sont actuellement à l'arrêt.

Le Karaté et le Judo, qui accueillent beaucoup d'enfants, ont pu fonctionner à peu près normalement jusqu'à mi-décembre. Depuis, les professeurs gardent principalement le contact via des vidéos, mais les cours sont quasiment à l'arrêt.

Le QI GONG (Qi : souffle, l'énergie vitale, Gong : l'entraînement) rassemble de nombreuses pratiques énergétiques ancestrales et contemporaines chinoises ayant des origines multiples liées aux différents courants philosophiques et culturels, Taoïsme, Bouddhisme, Confucianisme, médecine traditionnelle chinoise. Durant le 1^{er} confinement, les cours du samedi se sont déroulés dès septembre, en plein air à la lisière de la forêt. Lors du 2^e confinement, les cours ont repris en janvier sur le stade des Bertisettes, partagé avec le Multi Sport et le Foot. Pas de gêne, très bonne entente.



Le TAI CHI CHUAN est un art martial chinois dit interne, « la boxe du faîte suprême » incluant la pratique des armes comme l'éventail et l'épée. La pratique se fait désormais à la lisière de la forêt et regroupe environ 12 pratiquants, en plusieurs groupes, sont réguliers le samedi matin.

Le Taï-Jitsu Do et le Taï-défense ont fonctionné normalement jusqu'à mi-décembre, notamment pour les enfants. Depuis, les pratiquants n'ont pas hésité à braver la neige et la pluie, d'abord en lisière de forêt, puis sur le stade des Bertisettes. Environ 15 pratiquants participent dans la bonne humeur aux cours du samedi.

Les cours se pratiquent avec le masque et les pratiquants utilisent du gel hydroalcoolique en début et fin de session.

La section tient à remercier la Mairie pour la mise à disposition du terrain des Bertisettes et le football pour le partage amical du terrain.

Boxe Française-Savate

Nous avons plusieurs projets pour cette saison. Malheureusement une grande part a été simplement annulée. Je pense en particulier à la rencontre féminine, aux interclubs de Canne et surtout à l'Open. La saison avait très bien débuté. Nous avons servi de hôtes et co-organisé deux évènements départementaux. Une formation pour le Gant Jaune (aucun Viroflaysien n'était présent) et l'édition 2019/2020 de la Coupe Christian Raymond (Coupe des professeurs).

Pour la dernière, j'y avais un intérêt personnel et sentimental, Christian ayant été un tireur de Viroflay et un de mes collègues de salle. Nous avons reçu pour un stage technique Richard Sylla, qui n'a été qu'un des plus grands champions de BF/S, ex-entraîneur de l'équipe de France, et par la suite de Belgique. Certains ont eu le privilège de côtoyer celui qui pour beaucoup a été la référence en BF/S. Il reviendra certainement, ainsi que d'autres grands noms de notre discipline.

Un interclub avec nos amis de Bois d'Arcy s'est déroulé dans notre salle, et plus tard un autre (sous un autre format) avec trois invités, Houilles, Rambouillet et Verneuil. La Canne a aussi eu son seul interclub, les deux autres ayant été annulés, et nos invités ont pris plaisir à se rencontrer sur nos aires. Nous n'avons eu que deux représentants de la section en BF. François Audry s'est arrêté en phase départementale chez les cadets, pour sa première prestation officielle en compétition. Antoine Audry, en vétéran, a survolé la catégorie, remportant toutes ses rencontres de poules jusqu'à la finale. Il remporta la finale, et devint Champion IDF de BF/S 2019/2020, se qualifiant pour la phase suivante, le Championnat de France. La fédération a reporté plusieurs championnats, je présume que la cause en sont les championnats d'Europe et du Monde prévus pour 2020/2021.

Les vétérans n'allant pas plus loin qu'un titre national, leur championnat a tout simplement été annulé. Cela est bien dommage !

En Canne, une participation aux Internationaux de France en la personne de Loïc Lemaître. Beaucoup de mérite de la part de Loïc, qui avec un peu plus d'un an de pratique, est allé faire face à des tireurs expérimentés et reconnus. Il y a eu également une représentation de la section lors du Tournoi des Titis Parisiens. Sylvain, Loïc et Martin s'y sont amusés et ont pu acquérir de l'expérience.

Football

La saison 2019-2020 de la section football a été marquée par :

- Première saison des U15 Féminines
- Les U14 se sont maintenus en D1, les U16 sont montés en D2, les U13 ont joué la finale départementale, et maintient de nos séniors à leur niveau.



- L'organisation du stage de la toussaint (22 enfants) et de février (10 enfants)
- Un stage était programmé près d'Angers mais a été déprogrammé à Pâques à cause de la pandémie.
- Un moment de convivialité, qui a réuni les éducateurs, les dirigeants et leur famille autour de la galette.
- Les photos des équipes
- Formations : 12 formations (CFF) dont la moitié a été déprogrammée à cause du confinement. En outre, 2 éducateurs ont obtenu leur diplôme : CFF1 et 2.

Puis la pandémie est survenue :

- Arrêt des compétitions
- Les entraînements ont été interrompus mi-mars 2020 et n'ont pu reprendre que fin juin (jusqu'à mi-juillet) avec adaptation des horaires en lien avec les consignes sanitaires

Tous les enfants ont pu continuer à jouer ; un peu moins pour les adultes.

Gym Vitalité

Vie de la section saison 2019-2020

Cette saison, les inscriptions se sont très bien déroulées, 851 personnes se sont réinscrites avant fin juillet.

La Gym Vitalité compte 1166 adhérents cette saison, chiffre en hausse de 17, mais l'activité Marche nordique a été ajoutée ainsi qu'un cours supplémentaire aux Près-aux-Bois en janvier le vendredi de 11h à 12h. 1 057 femmes 109 hommes, 13% non viroflaysiens, 58 heures de cours adaptés à tous les âges, assurés par 9 éducateurs sportifs diplômés.

Nous avons limité volontairement le nombre d'adhérents afin de permettre à chacun de pouvoir aller aux cours de son choix dans des conditions correctes.

L'âge médian est de 53 ans.

Pas de problème particulier si ce n'est avec la clim à Gaillon.

Puis la Covid est arrivée, nous contraignant à aborder la saison 2020-2021 en limitant fortement le nombre d'adhérents...

Gymnastique Sportive

Deux nouvelles activités ont été créées et un cours a été arrêté : « Freestyle Parkour » pour les ados qui marche bien et le Fitness-Tramp pour les adultes qui a du mal à trouver son public. Le cours Gym adulte « Forme et détente » a été arrêté. Au total, le nombre d'adhérents est en légère augmentation avec 369 inscrits répartis en 25 groupes : 7 cours de baby et mini gym (de 1 à 5 ans), 10 groupes Animations enfants / ado / adultes, 2 groupes d'entraînement garçons et 6 groupes d'entraînement filles.

Les compétitions n'ont pas pu se tenir normalement, seul le premier tour départemental a eu lieu début 2020. Chez les garçons, Romain de Viveiros a terminé sur la plus haute marche de la compétition départementale Fédéral B. Chez les filles, sur les 9 équipes engagées en Fédéral A et B, 7 ont terminé à la première place et les 2 autres sur le podium. Les gymnastes encadrées par Arnaud, Jérôme et Jessica avaient vraiment très bien débuté la saison des compétitions.

Plongée

La saison 2019-2020 avait bien commencée avec l'attribution de 5 brevets "Plongeur Nitrox" en octobre 2019. La fermeture de la piscine a interrompu la pratique courante et toutes les formations pour le reste de



la saison. L'activité "Découverte du milieu marin" a pu être maintenue en visio-conférence pour la partie théorique.

Randonnée

La section a continué malgré la Covid à fonctionner sur une pente ascendante et dynamique. 111 licenciés cette année soit une augmentation de 26 %. Jusqu'au 17 mars des randos ont été organisées tous les samedis ainsi que 5 dimanche. Elles ont réuni entre 25 et 30 personnes. La rando-resto de janvier 2020 a réuni 45 convives randonneurs. Les séjours de Carry le Rouet en janvier et d'Oléron en septembre ont réuni 13 participants. Un seul week-end a pu être organisé cette année, à Provins en octobre avec 19 personnes. Bons résultats au Rando-Challenge en octobre 2019. La section a fourni des signaleurs à la BCQR, et a été un des soutiens le plus importants du Cross de la Sablière en février 2020 marquant ainsi concrètement sa participation aux actions de l'USMV.

Volley

Les équipes en compétitions ont pu évoluer d'octobre 2019 à mi-mars 2020 sans reprise de match après.

Nous avons engagé :

- 2 équipes séniors masculine et féminine
- 1 équipe féminine junior moins de 20 ans
- 2 équipes N13 masculine et féminine
- 4 équipes N11 et 2 équipes N9 qui ont la particularité de se jouer en 2 x 2.

La saison s'est arrêtée le 19 mars 2020 et la reprise des entraînements n'a été opérationnelle qu'en septembre 2020.

Yoga

« UNE ANNÉE PERTURBÉE MAIS PROMETTEUSE EN NOUVELLES PRATIQUES »

Nombre d'adhérents en augmentation significative encore cette année ; le cours supplémentaire crée l'année précédente a été reconduit. Le taux de ré-adhésion est excellent. Les sections enfants et adolescent ont pris leur vitesse de croisière. Cependant l'ouverture d'une section pour "séniors" s'est révélée être un échec (salle inadaptée au public : escaliers difficiles, salle froide).

Réunion amicale en janvier. Maintien des cours la première semaine des "petites vacances"

Malheureusement la COVID 19 a gelé les activités sur site à partir de la mi-mars, et donc pas non plus de rando-yoga traditionnelle

Mais dès la troisième semaine de mars les cours ont repris par vidéo grâce à Armelle Fillet qui a mis la section en relation avec un médecin diplômé en yoga thérapie qui a dispensé gratuitement 2 cours de yoga par semaine d'une heure et quart pendant toute la durée du confinement. Les professeurs, pas encore à l'aise avec les cours par visio - ce qu'elles feront avec beaucoup d'aisance en novembre 2020 - ont proposé des exercices à faire régulièrement en complément des cours de Lionel Coudron. Elles ont maintenu un contact régulier avec les adhérents durant toute cette période.

En mai 2020 nous avons pu reprendre les cours en plein air à l'espace boisé de la Piste dans la limite des effectifs autorisés et de la météo et sur inscription obligatoire.

L'informatisation des inscriptions s'est déroulée de manière aisée dès la mi-juin et l'adaptation aux nouvelles conditions sanitaires en cours s'est faite sans problème avec un dédoublement du cours accueillant le public le plus âgé le mardi matin.



5. Questions financières

a. Rapport du trésorier

Le trésorier a présenté les comptes de l'association pour l'exercice 2019/2020, bilan, compte de résultat et annexe, qui avaient été adressés aux adhérents avec les documents soumis au vote.

En conclusion de cet examen, on peut dire que l'excédent positif a augmenté au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent, de 143,5k€ à 158,9k€. Au cours de l'exercice 2019/2020, les produits d'exploitation ont diminué de 64,2k€, principalement en raison des remboursements exceptionnels décidés en faveur des adhérents se réinscrivant en 2020/2021. Les charges d'exploitation ont elles-mêmes diminué de 83,8k€, principalement en raison des aides reçues de l'État pour le chômage partiel et les charges sociales. Toutes les sections doivent contribuer au moins à l'équilibre de notre résultat.

L'activité par sections a également été présentée sous forme de graphique adressé aux adhérents.

Les comptes et l'annexe complète peuvent être obtenus en les demandant au Directeur de l'USMV (contact@usmviroflay.fr).

b. Rapports du Commissaire aux comptes

Les rapports du Commissaire aux comptes avaient été adressés aux adhérents avec les documents soumis au vote. Le Commissaire aux comptes y certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères, et donnent une image fidèle du résultat et du patrimoine de l'Association.

c. Approbation des comptes clos au 31 août 2020 et quitus

Résolution 3 : Les comptes sont donc présentés au vote après réponses aux questions (en annexe)

- *Contre : 1*
- *Abstention : 5*
- *Les comptes présentés sont donc approuvés et quitus est donné au trésorier par 145 voix sur 151.*

d. Affectation des résultats

Le résultat est affecté aux fonds propres de l'association.



6. Nomination du Commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Il est constaté que les mandats de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant viennent à expiration, et le Conseil d'administration a proposé de nommer la SAS ACSM, société de Commissaire aux Comptes dont le siège est 20, avenue de l'Europe 78000 VERSAILLES, en tant que Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des adhérents à tenir dans l'année 2026/2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2026.

Résolution 4 : La proposition du Conseil d'administration est donc soumise au vote après réponses aux questions (en annexe)

- *Contre* : 0
- *Abstention* : 5

La SAS ACSM, société de Commissaire aux Comptes dont le siège est 20, avenue de l'Europe 78000 VERSAILLES, est nommée en tant que Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des adhérents à tenir dans l'année 2026/2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2026, par 147 voix sur 152.

7. Élection de 3 membres du C.A.

La seule candidature reçue est celle de M. Leconte Bernard

Résolution 5 : La candidature de M. Leconte Bernard est donc présentée au vote après réponses aux questions (en annexe)

- *Contre* : 0
- *Abstention* : 0
- *Élection de M. Leconte à l'unanimité.*

Jean-Pierre Rouillé
Président de l'USMV

Henri Guillet
Secrétaire général de l'USMV

